

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DÉLIBÉRATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 24 février 2014**

**CP2014\_02\_30**

*L'an deux mille quatorze le vingt quatre février , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote :*

*M. J-P. ALBERT, M. J-M. BAYLET, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. G. DESCAZEUX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRAL, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. R. MASSIP, M. J-P. QUEREILHAC, M. D. ROGER, M. J. ROSET*

*Excusé(s) :*

*M. E. ASTOUL*

**ABBAYE DE BELLEPERCHE  
TARIFS DES SPECTACLES**

---

**Tarifs des spectacles :**

La Commission Permanente a délégué pour fixer les tarifs des animations et spectacles tout public payants, programmés par le Conseil Général, tarifs qui devront rester accessibles.

La programmation de la saison culturelle 2014 de l'abbaye de Belleperche a reçu l'avis favorable de la commission des sites, réunie le 10 janvier 2014. Parmi les manifestations programmées, les deux représentations du spectacle suivant, destinées au public scolaire lors du festival départemental Le Big Bang des Arts, seraient payantes, dans un souci d'harmonisation des tarifs avec les structures partenaires, notamment l'ADDA82. Pour ces représentations, je vous propose d'adopter les tarifs : élèves : 4€, accompagnants et enseignants : gratuité.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis favorable de la commission des sites réunie le 10 janvier 2014,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Adopte le tarif suivant pour les deux représentations du spectacle ci-dessous présenté destinées au public scolaire lors du festival départemental Le Big Bang des Arts :
  - élèves : 4 €, accompagnants et enseignants : gratuité

Dates	Partenaire/Structure	Nature du spectacle
07/04/14 (2 séances, 10h30 et 14h)	Happy culture Compagnie Rouge Les Anges	Marionnettes sur table

Adopté à l'unanimité.

Le Président,